

Informations importantes

Gestion de la ponctualité des élèves

La ponctualité est une condition essentielle à la motivation et à la réussite scolaire de tous les élèves. La collaboration des parents est requise à ce chapitre. Cette règle s'applique également à la maternelle.

En cas d'absence

Téléphonez à l'école pour nous aviser de l'absence de votre enfant. Si le secrétariat premiers est fermé, laissez un message sur le répondeur. Le numéro de téléphone est : ☎ (514) 596-5505 poste 0. S'il est impossible pour vous de nous rejoindre, veuillez écrire un petit mot dans l'agenda de votre enfant.

En cas de départ hâtif

Si votre enfant doit quitter l'école plus tôt que l'heure habituelle, veuillez nous aviser par écrit dans l'agenda.

Médicament

Si votre enfant doit prendre des médicaments **Absences** durant les heures de classe, veuillez passer au **Voyage** : secrétariat afin de signer un formulaire d'autorisation. Seul les médicaments avec prescription d'un médecin seront acceptés.

Effets personnels

Identifiez tout ce qui appartient à votre enfant (vêtements, matériel, sac, etc.)

Circulation dans l'école

Durant les heures de classe, veuillez vous

HORAIRE DU PRIMAIRE

Matin :	Surveillance sur la cour : 8h05 à 8h15 Entrée : 8h15
Dîner :	11h45 à 13h05 Surveillance sur la cour : 13h00 à 13h05 Entrée : 13h05
PM :	Sortie des classes : 15h30

HORAIRE DU PRÉSCOLAIRE

Matin :	Surveillance sur la cour : 8h05 à 8h15 Entrée à 8h15
Dîner :	11h00 à 13h05 Surveillance sur la cour : 13h00 à 13h05 Entrée à 13h05
PM :	Sortie des classes : 15h02

HORAIRE DES CLASSES D'ADAPTATION

Matin :	Entrée à 7h45
Dîner :	11h30 à 12h45
PM :	Sortie des classes : 14h25

Assurances

En cas d'accident nous prodiguerons les

soins à votre enfant, un rapport d'accident sera rédigé et nous vous rejoindrons immédiatement. Les frais d'ambulance sont à la charge des parents. Nous vous invitons à utiliser l'offre d'assurances qui vous est faite au début de l'année scolaire.

Communication

Si vous voulez parler ou rencontrer un professeur, veuillez téléphoner au secrétariat, afin de laisser un message. Le professeur concerné vous rappellera ou écrira un message dans l'agenda de votre enfant.

Lorsqu'un parent prend la décision de partir en voyage avec son enfant pendant les périodes de classes, celui-ci doit remettre une lettre mentionnant les dates d'absences. Les enseignants ne fourniront pas de travaux pour cette période

Maladie :

En cas d'absences prolongées pour maladie, l'enseignant fournira du travail.

Cour d'école

présenter au secrétariat et utiliser la porte principale, 10495 Georges-Baril. Dès 8h05 et 13h00, la porte de la rue Prieur sera barrée.

Vol, vandalisme, système d'alarme

Je comprends que les vols, bris, activation malveillante de l'alarme-incendie et endommagements des biens et des lieux ne sont pas tolérés et que mes parents et moi devons défrayer des coûts liés à de tels gestes.

Les jours de classe, entre 11h45 et 13h et entre 15h30 et 18h00, la cour de l'école est réservée aux enfants inscrits au service de garde.

Service de garde

Le numéro de téléphone est : ☎ (514) 596-5502.
Vous trouverez dans les prochaines pages les renseignements sur les coûts et les modalités de fonctionnement de ce service.